

L'Antenne Double Diagnostic de L'Adret à Inclusion asbl



L'ADRET

Centre de Santé Mentale

2024



Qualité de vie et Participation des personnes
avec un handicap intellectuel et de leurs proches

Présentation Antenne Double Diagnostic

= un service psycho-social spécifique

=> projet existant depuis une trentaine d'année

=> issu d'une collaboration entre le Centre de Santé Mentale de L'Adret et Inclusion asbl

=> Agréé par la Cocof



Présentation Antenne DD

Structure et contact :

- 1 Assistante sociale (1/2 ETP) : Yohari Sompo

0490/303 067

ys@inclusion-asbl.be

- 1 psychologue (1/2 ETP) : Céline Picard

0478/045 666

cpi@inclusion-asbl.be

Bureau :

Au sein des bureaux d'Inclusion asbl

Rue Colonel Bourg 123-125

1140 Evere

Public accompagné

- Personnes **adultes** avec un **handicap intellectuel** et un **double diagnostic**
 - Le double diagnostic = une déficience intellectuelle associée à des troubles de santé mentale mais aussi des troubles du comportement
- Les **proches** des personnes en situation de double diagnostic
- Les **professionnels** accompagnant des personnes en situation de double diagnostic
- Public enfants = réalisation d'une attestation d'orientation vers l'enseignement spécialisé si l'enfant est déscolarisé depuis plus de 3 ans ou qu'il est primo arrivant.

Public accompagné

- Personnes avec une déficience intellectuelle :
 - Les limitations significatives du fonctionnement intellectuel :
 - raisonnement,
 - planification,
 - résolution de problèmes,
 - pensée abstraite,
 - traitement d'idées complexes,
 - Communication,
 - capacités d'apprentissage spontané.
 - Grande sensibilité émotionnelle

Public accompagné

- => Suite aux limitations du fonctionnement intellectuel et aux limitations d'expression
- => incompréhension des situations de vie quotidienne
- => des comportements inadaptés et variés peuvent apparaître

Public accompagné

Ces comportements peuvent nécessiter un accompagnement spécifique au niveau comportemental, psychologique, social et/ou des soins psychiatriques.

Ces comportements peuvent être prévenus par:

- une adaptation de l'environnement,
- un accès à des soins adéquats,
- une information sur les spécificités liées à la prise en charge de ce public.

Missions

1. Offrir un premier accueil

Accueillir, analyser, orienter les premières demandes

- Objectif : amélioration du bien-être d'un point de vue social et psychologique des personnes en situation de double diagnostic dans les différents milieux de vie.
- Moyens : approche individualisée des besoins
 - Contacts téléphoniques
 - Entretiens/suivis
 - Orientation vers les services/personnes adaptées
 - Information (droits, aides existants dans les secteurs du handicap et de la santé mentale)
 - Attestation d'orientation (entrée en école spécialisée, en centre de jour, ...)

Missions

2. Participer à poser un diagnostic et avoir accès à des traitements adaptés (psychologiques, psychiatriques, psychothérapeutiques et psychosociaux)

Objectifs : améliorer le bien-être psychique de la personne en situation de double diagnostic.

Moyens :

- Réaliser des évaluations des capacités intellectuelles et du comportement adaptatif
- Accompagner au niveau des démarches administratives auprès des services généraux et spécialisés
- Collaborer avec les réseaux double diagnostic, handicap, éducatif, médical et santé mentale

Missions

3. Organiser, élaborer ou collaborer à des activités de prévention

Objectif : permettre une meilleure inclusion de la personne dites à double diagnostic dans la société.

Moyen :

- Participation à des groupes de travail, groupes de réflexion
- Réaliser des sensibilisations
- Donner des Formations
- Participer à des salons, des colloques, des tables rondes
- Rapporter les besoins non satisfaits à défendre de la population double diagnostic au responsable du plaidoyer à Inclusion asbl



Missions

Les activités développées dans l'antenne permettent de jouer un rôle préventif

- en favorisant pour les intervenants une meilleure connaissance des spécificités du handicap intellectuel et du double diagnostic.
- en proposant des pistes d'intervention adaptées pour les intervenants lors d'interaction avec ce public.

Merci pour votre attention !

Avez-vous des questions?



Qualité de vie et Participation des personnes
avec un handicap intellectuel et de leurs proches



Centre de Santé Mentale

Rue Colonel Bourg 123-125 boîte 6
1140 Bruxelles

Tél : 02/247.28.19

Avenue Albert, 135
1190 Bruxelles

Tél : 02/344 32 93

www.inclusion-asbl.be